

# Ecole Jean Jaurès

12 Bd de la République  
91220 Brétigny-sur-Orge  
Tel. : 01 69 88 09 50  
0910411c@ac-versailles.fr

## Procès Verbal du conseil d'école du mardi 9 novembre 2023

### Présents :

Enseignants : Isabelle Laborde (CP), Carole Orsini (CP), Valérie Pannaux (CE1), Btissam Saidi (CE1), Sandrine Catinat (CE2), Nathalie Coppola-Forest (CE2), Armelle Dupré (CM1), Anne Van de Velde (CM1), Marilou Kharbache (CM2), Audrey Dinga (UPEAA) Corinne HAAS (RASED) et Sonia Desquest (Directrice /CM2).

Représentants de parents : Heïdi Akdouche, Florence Barbe, Gaële Drant, Hanaa Jabri, Evelyne Kemhe, Julie Mirou et Florence Toulellan.

Représentant de la mairie : Mathieu Bétrancourt

### • Bilan de la rentrée et effectifs de l'école

A ce jour, nous avons 243 élèves pour 10 classes.

<b>CP L</b>	24	<b>CE1 PAN</b>	22	<b>CE2 CA</b>	25	<b>CM1 D</b>	24	<b>CM2 DT</b>	27
<b>CP O</b>	25	<b>CE1 S</b>	22	<b>CE2 CO</b>	25	<b>CM1 V</b>	24	<b>CM2 K</b>	25

Concernant les prévisions pour l'an prochain, d'après les données que nous avons actuellement, il y aura 52 élèves de CM2 sortants contre 46 élèves de CP entrants, soit un effectif total de 237 élèves.

Le seuil de fermeture de classe étant fixé à 238 élèves pour l'école, il y a un réel risque de fermeture d'une classe l'an prochain.

### • Règlement intérieur de l'école : Lutte contre le harcèlement à l'école

Un paragraphe a été ajouté au règlement intérieur afin d'intégrer les nouvelles mesures en vigueur depuis la rentrée 2023 concernant la lutte contre le harcèlement à l'école en visant la prévention des situations d'intimidations et de harcèlement.

Ces modifications ont été adoptées à l'unanimité.

Les numéros d'urgence **3018** - la ligne d'appel nationale des situations de cyberharcèlement- et **3020**- un numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes – seront affichés et communiqués aux familles.

L'équipe enseignante est attentive à la sécurité physique et psychique des élèves et reste le premier interlocuteur des familles pour toute inquiétude. En cas de situation de harcèlement, elle se fait accompagner par la cellule de circonscription pour apporter des réponses éducatives et assurer la protection de tous.

La politique de prévention est structurée autour du programme de lutte contre le harcèlement (pHARe). Des actions de prévention et de sensibilisation seront menés dans les classes tout au long de l'année, notamment pour sensibiliser aux dangers des réseaux sociaux et lutter contre le cyberharcèlement.

Outils à la disposition des parents : <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID222/agir-pour-combattre-le-harcèlement>

A l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, le 9 novembre tous les élèves de CE2 à la classe de Terminale ont été invités à remplir en classe un questionnaire d'auto-évaluation.

Pour les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école, l'après-midi du vendredi 10 novembre a été banalisé et conduit sur 2 temps forts :

1. Un temps de travail et de réflexion autour de la question : Le harcèlement à l'école, qu'est-ce que c'est ?
2. Le sondage anonyme national. Les élèves peuvent refuser de remplir le questionnaire une fois que l'enseignante aura expliqué la démarche et les objectifs.

• **Point sur les évaluations nationales**

Comme chaque année, des évaluations nationales chronométrées ont été menées pour les CP et les CE1 en français et en mathématiques. Cette année, les CM1 étaient également évalués.

L'année prochaine, tous les niveaux seront évalués.

**Pour les classes de CP :**

	<b>Français</b>	<b>Mathématiques</b>
<b>Items les plus réussis</b>	Comprendre des textes lus Manipuler des syllabes Comprendre des phrases lues Manipuler des phonèmes	Lire des nombres entiers Quantifier des collections Reproduire un assemblage Ecrire des nombres entiers
<b>Items les plus échoués</b>	Reconnaissance des lettres Comprendre des mots lus Connaitre le nom et le son des lettres	Résolution de problèmes Comparer des nombres Placer un nombre sur une droite graduée

Il n'y a pas d'évolution majeure par rapports aux évaluations de l'année dernière. Les élèves de l'école se situent dans la moyenne de la circonscription.

**Pour les classes de CE1 :**

	<b>Français</b>	<b>Mathématiques</b>
<b>Items les plus réussis</b>	Comprendre des textes/phrases lues seul(e) Ecrire des syllabes/des mots	Calcul mental Géométrie : reproduire un assemblage
<b>Items les plus échoués</b>	Lire à voix haute (mots + phrases) Comprendre des mots lus Comprendre des phrases lues par l'enseignante	Résoudre des problèmes Lire et écrire des nombres entiers Calculer mentalement Additionner Soustraire Placer un nombre sur une droite graduée

Il n'y a pas non plus d'évolution majeure par rapport à l'an dernier, si ce n'est une nette amélioration en calcul

mental, item qui était échoué l'an dernier ; Les élèves se situent globalement dans la moyenne de la circonscription.

**Pour les classes de CM1 :**

	<b>Français</b>	<b>Mathématiques</b>
<b>Items les plus réussis</b>	Comprendre des textes lus par l'enseignante Trouver des synonymes Trouver des mots de la même famille	Placer un nombre sur une droite graduée Ecrire des nombres entiers
<b>Items les plus échoués</b>	Comprendre un texte lu seul Dictée de mots Relation Sujet/verbe Accords Noms/adjectifs Les constituants de la phrase Lire à voix haute	Résoudre des problèmes Poser et calculer Mémoriser des faits numériques Mémoriser des procédures

Pour ce niveau, les résultats de l'école sont en dessous de la moyenne de la circonscription. Il y a sur cette promotion beaucoup d'enfants non-lecteurs. De manière générale les enseignantes ressentent un niveau inférieur aux années précédentes qu'elles expliquent notamment par le fait qu'il s'agit d'élèves n'ayant quasiment pas eu de cours en grande section à cause de l'épidémie de Covid. Certaines bases n'ont pas été bien acquises, ou avec du retard.

Les prochaines évaluations nationales auront lieu en janvier, mais uniquement pour les CP.

• **Le projet d'école**

Il s'agit du même que l'an dernier, il s'articule en quatre axes :

Ambition pour tous - Bien être pour tous : élèves, enseignants, parents... - Culture et citoyenneté responsable- Equité et inclusion pour tous et pour chacun.

Chaque axe fait l'objet d'un constat sur la réalité de l'école afin de déterminer des objectifs d'amélioration et d'actions pédagogiques pour atteindre ces objectifs.

Ambition pour tous : accéder à une meilleure maîtrise de la langue française : comprendre des messages oraux – mémoriser le vocabulaire entendu à l'école et lu dans les textes- mettre en mots ses émotions, ses actes- utiliser un vocabulaire précis et adapté à chaque situation et aux différents interlocuteurs pour se faire comprendre.

Bien être pour tous : Explication du rôle de chacun (élèves, parents, enseignants, adultes présents au sein de l'école)- favoriser le dialogue entre pairs et améliorer la distinction des niveaux de gravité – impliquer les parents dans le suivi de la scolarisation de leurs enfants- mise en place d'un outil permettant le suivi personnalisé à l'échelle de l'école.

Culture et citoyenneté responsable : Encourager l'engagement des élèves à partir de la mise en œuvre de projets coopératifs- développer une culture grâce à l'étude des contes et des fables – mettre en œuvre les parcours éducatifs en appui sur l'enseignement des disciplines et en développant les démarches partenariales – étudier des œuvres, des instruments de musique.

Equité et inclusion pour tous et pour chacun : Intégration des élèves allophones – prise de conscience et prise en compte des différences des élèves à besoins particuliers (UPEAA, MDPH...) – prise en compte des nombreuses cultures représentées à l'école.

### • Présentation des projets de l'année

#### **Projets communs :**

Une opération nettoisons la nature a été menée le 29 septembre par l'ensemble des classes de l'école. En tout 78 kg de déchets ont été récoltés.

Dispositif école et cinéma : Chaque classe ira voir 3 films dans l'année.

- CP/CE1/CE2 : Petite maman, Calamity et Azur et Asmar.
- CM1/CM2 : Rue cases nègres, Swing et Azur et Asmar.

USEP : CP: jeux collectifs - randonnée culturelle/ CE1 : Jeux collectifs- Athlétisme- randonnée culturelle/ CM1 et CM2 : Athlétisme- journée olympique- semaine olympique.

Jeux olympiques : Une semaine olympique et paralympique sera organisée du 2 au 5 avril. Par ailleurs, une journée spéciales « les olympiades de Jeu Jaurès » sera également organisée en juin.

Marché de Noël : L'école participera au marché de Noël de la ville le Vendredi 1<sup>er</sup>, Samedi 2 et dimanche 3 décembre. Les ventes seront faites au bénéfice des élèves de l'école. Les bénéficiaires du dimanche serviront à financer une partie du projet de fin d'année des CM1.

Kermesse de l'école : L'évènement sera renouvelé cette année. La date est fixée au 14 juin au soir. Les réunions de préparation de la kermesse débuteront début février.

Semaine anglaise : Elle aura lieu du 25 au 29 mars 2024. Il s'agira d'une journée d'ateliers tournants sur le thème de la langue anglaise et de la culture anglophone.

Photo de classe : les bons de commande ont été distribués. Le photographe reviendra à l'école le 9 janvier pour effectuer les photos individuelles des enfants n'ayant pas pu être là, la première fois.

Ludothèque : Un projet est mis en place pour toutes les classes (sauf les CP) avec la ludothèque. Les CP seront également intégrés au projet l'an prochain.

#### **Projets des classes :**

**Classes de CP** : Initiation au Badminton en novembre et décembre- Intervention prévention routière mardi 5 décembre- Rencontre USEP jeux collectifs au Gymnase Delaune (lundi 11 décembre) – Salon du livre en mars 2024 – Danse en jeu pour les CPL le vendredi 5 avril.

**Classes de CE1** : Ludothèque à l'école chaque jeudi d'octobre. Rencontre USEP jeux collectifs au gymnase Delaune le 11 décembre. Salon du livre en mars 2024. Visite de la médiathèque le 1<sup>er</sup> mars (CE1 S) et le 3 mai (CE1 PAN). Initiation Badminton le lundi en avril-mai. Chorale depuis septembre.

**Classes de CE2** : Initiation Badminton le lundi en janvier-février. Initiation au skateboard le vendredi en mars-avril. Visite de la médiathèque le 29 mars (CE2 CO) et le 5 avril (CE2CA). Ludothèque à l'école le jeudi après-midi en juin-juillet.

**Classes de CM1** : Coupe du monde de Kayak à Vaires-sur-Marne le 6 octobre. Initiation au golf le mardi en novembre et décembre. Visite de la médiathèque le 28 novembre (CM1 V) et le 5 décembre (CM1D). Initiation au rugby du 15 décembre au 26 janvier. Ludothèque à l'école le jeudi après-midi en janvier et février. Classe

découverte du 29 avril au 3 mai : Vendée et Puy du Fou. Rencontre Scolahand (6 ou 7 juin) et Sclarugby (27 ou 28 juin).

Concernant la classe découverte, les délégués de parents d'élèves ont interrogé l'école sur les nouvelles règles instituées par la nouvelle inspectrice de l'académie qui ne validerait les classes découvertes que si tous les élèves de la classe partent.

L'équipe enseignante a bien eu connaissance de cette nouvelle position. Elle va se renseigner lors d'une prochaine réunion Directeurs pour en savoir plus.

Chaque année, c'est à peu près 2 à 3 élèves par classe qui ne partent pas pour diverses raisons.

**Classes de CM2** : Ludothèque à l'école le jeudi après-midi en novembre et décembre. Plantation d'arbres le 23 novembre. APER : en attente d'une date. Intervention sécurité SNCF : en attente d'une date. Visite de la médiathèque le 9 janvier (CM2K) et le 23 janvier (CM2DT). Initiation au basketball : dates à venir. Intervention de l'association contre les addictions : 4 demi-journées en février et mars. Rencontre Scolahand (6 ou 7 juin). Spectacle *Tout dépend du nombre de vaches* au Parc La Fontaine, le 13 juin.

### ● Enseignement des langues étrangères

Dispositif EILE / ELCO : Il s'agit d'un enseignement optionnel de langues étrangères.

Cette année, seuls les cours d'arabe sont dispensés à l'école Jean Jaurès, le mardi soir à partir du 7 novembre. Les élèves de Jean Lurçat et Jean Moulin sont également accueillis sur l'école.

L'accueil d'élèves extérieurs implique un changement d'horaires pour leur laisser le temps de se déplacer jusqu'à l'école.

De 16h30 à 17h : les élèves de Jean Jaurès goûtent sous la surveillance de Mme Er Rahmouni.

Les cours ont lieu de 17h à 18h.

Il n'y a plus de cours de turc, car il n'y a pas eu de demandes par les familles de l'école.

Pour rappel, les pré-inscriptions ont eu lieu au mois d'avril par le biais d'un formulaire distribué à tous les élèves de CE2 et de CM1.

Il y a eu beaucoup de demandes concernant les cours d'arabe cette année. L'Ambassade a décidé de ne retenir que les élèves déjà inscrits au dispositif l'an dernier, compte tenu du nombre de places limitées.

Question des parents : Cela fait plusieurs années que l'école ne dispose plus d'assistant étranger pour les cours d'anglais. L'école envisage-t-elle de recourir à nouveau à ce dispositif ?

Réponse de l'école : Les demandes d'intervenant se font au printemps pour l'année suivante. Les enseignantes sont favorables à une reprise des interventions. Une demande a donc été déposée pour l'année scolaire 2023-2024. Cependant nous n'avons eu aucun retour pour l'instant.

### ● Education à la citoyenneté

**Délégués de classe** : Les élections des délégués de classe se sont déroulées du 13 au 20 octobre. Toutes les classes ont pu choisir 2 délégués et 2 suppléants.

La première réunion de délégués aura lieu en décembre. Elle aura pour objectif de rappeler le rôle des délégués de classe.

Les réunions seront animées par Mme DESQUEST, une réunion par période, de 15h30 à 16h30. Elles auront pour but sélectionner les demandes les plus pertinentes et de les faire exécuter.

Les délégués auront notamment pour mission de valider les jeux à remettre dans la cour.

**Le conseil municipal des enfants** : Les élèves de CE2, CM1 et CM2 vont être invités à choisir deux représentants de l'école au Conseil Municipal des Enfants parmi six candidats (CM1 uniquement). Les candidats présenteront leur programme devant chaque classe. L'élection aura lieu prochainement, dans les conditions réelles de vote : liste d'émargement, bulletins de vote, enveloppe, isolement, urne, dépouillement, annonce des résultats.

- **Rencontres parents /enseignants – livrets scolaires**

Chaque enseignant a fait une réunion de rentrée dans le courant du mois de septembre. Les réunions se sont bien passées. Elles ont duré 1h30 en moyenne.

La directrice est venue se présenter quelques minutes et a également présenté le dispositif UPEAA et l'ENT One Mon Ecole mis en place par la commune.

Pour les restitutions des évaluations nationales, chaque enseignante a proposé de rencontrer les familles individuellement. Ces réunions ont eu lieu du 2 au 6 octobre pour les CP et CE1 et du 25 au 29 septembre pour les CM1.

Des rencontres individuelles seront également organisées pour tous les parents d'élèves pour les remises des livrets. Les enseignantes remettront deux livrets, un par semestre.

Le livret du premier semestre sera remis en présentiel du 1<sup>er</sup> au 9 février. Les enseignantes de CP en profiteront pour remettre aux parents les résultats des évaluations nationales qui auront lieu du 15 au 26 janvier 2024.

Le livret du 2<sup>nd</sup> semestre sera remis la dernière semaine du juin.

- **UPS (unité pédagogique spécifique) / UPEAA (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)**

Il s'agit d'un dispositif qui prend en charge les enfants allophones mais aussi les enfants issus de familles itinérantes et du voyage en difficultés inclus dans les classes ordinaires. Ce double dispositif est spécifique au département.

Enseignante : Audrey DINGA.

9 élèves bénéficient de l'UPEAA sur l'école Jean Jaurès.

- **RASED (Réseau d'aide spécialisé pour élèves en difficulté) / élèves en situation de handicap**

RASED : Il s'agit d'une aide à dominante pédagogique vise essentiellement à aider les élèves à prendre conscience des stratégies possibles et mettre en œuvre des procédures pour mieux lire, mieux compter/calculer, ainsi que reprendre confiance en soi et retrouver le sentiment de réussite et d'efficacité personnelle, sous forme de jeux, d'activités d'écriture, ou de lecture-écriture, ou encore d'activités de manipulation.

L'enseignante du RASED "aide pédagogique" intervient sur demande et en partenariat avec les enseignants de la classe pour que les enfants fassent des liens entre ce qu'ils apprennent en classe et les procédures qu'ils peuvent utiliser pour mieux y parvenir. Les parents en sont informés.

L'aide peut se dérouler en regroupement RASED dans une salle dédiée ou dans la classe en co-intervention avec l'enseignant, toujours pendant le temps scolaire.

Actuellement, 15 élèves sont concernés par une prise en charge en aide pédagogique : 8 en CP, dans le domaine de la langue : langage/phonologie/ lecture et 7 en CE1 3 dans le domaine de la langue pour des aides en lecture et 4 dans le domaine des mathématiques (construction du nombre et résolution de problèmes).

Les prises en charge se déroulent les mardi et vendredi après-midi par Mme Haas.

- **Les élèves en situation de handicap**

Le PIAL est une cellule de la DSDEN qui gère l'attribution des AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) sur le département.

Mme AMROUNI est l'AESH référente. Elle exécute les notifications de la MDPH (comme l'attribution des AESH).

Actuellement, 9 élèves ont une notification pour une AESH et 3 sont en attente de notification.

Les notifications en cours représentent un besoin de 94h d'AESH, (94h sont couvertes).

Quatre AESH sont présentes sur l'école : Zahra REZZOUK, Linda BLONDY, Carole MUKUTA, Jason MERABET.

Les élèves en situation de handicap font l'objet d'une première équipe éducative afin de rédiger un GEVASCO et une demande auprès de la MDPH.

Chaque année, les élèves bénéficiant d'un accompagnement MDPH font l'objet d'une équipe de suivi (ESS) menée par l'enseignante référente de secteur (Mme Cyril MESNILDREY).

- **Organisation de l'aide pédagogique complémentaire**

CPL = tous les mardis de 16h30 à 18h

CPO +CE1 = tous les lundis et jeudis midi de 11h50 à 12h20

CE2= tous les lundis de 16h30 à 18h

CM1 = tous les mardis de 16h30 à 18h

CM2 DT= tous les lundis de 11h50 à 12h20

CM2 K = tous les lundis de 11h50 à 12h20 + tous les mardis de 16h30 à 18.

- **Le PACTE**

Mission pédagogique complémentaire selon l'organisation suivante :

- SRAN (Stage de réussite) = un groupe de CE1 et un groupe de CM1/CM2 ont pu suivre le stage la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances d'automne sur 4 matinées
- Soutien renforcé aux élèves en difficultés = pour des élèves de CP et CM1 + 1 CE1 ciblés, je jeudi de 16h30 à 18h.

Les missions sont assurées par des enseignantes de l'école.

- **BCD**

Mme Catherine BARRAUD, ancienne bibliothécaire, reprendra les interventions en BCD.

Jusqu'à Noël, l'école termine les travaux de réaménagement. La BCD occupera la salle 24, qui est plus spacieuse. Les interventions du RASED auront lieu également dans cette salle.

- **Informatique/ ENT ONE Mon école**

Les codes ONE des parents des nouveaux élèves ont été distribués courant octobre.

Du fait de l'affectation de nouvelles enseignantes sur l'école, la mise à jour des comptes a mis un peu de temps mais l'ENT est opérationnel depuis début octobre. L'ENT a été présenté aux réunions de rentrée.

Cette application est maintenant utilisée par toutes les enseignantes de l'école pour la communication envers les familles (messagerie, cahier de liaison, cahier de textes).

Cependant, nous constatons que de nombreux parents n'ont pas installé l'application. La diffusion des informations est encore laborieuse. Beaucoup de parents d'élèves continuent d'appeler l'école pour signaler l'absence de leur enfant ou n'ont pas les informations transmises par le biais de l'ENT.

Cette plateforme sera désormais privilégiée pour la communication entre l'école et les familles :

- signaler l'absence de son enfant (à son enseignante et à la directrice),
- demander des documents (qui seront déposés dans le casier numérique et/ou confiés à l'enfant),
- accéder à divers documents utiles (comptes rendus de réunions, listes de fournitures, calendrier des vacances scolaires... ),
- suivre l'actualité de l'école,
- (selon le choix de l'enseignant) accéder au cahier de textes et aux ressources mises à disposition des élèves...

A ce jour : 44 comptes élèves ont été activés sur 242 et 270 comptes parents ont également été activés sur 379.

- **Education morale et civile**

Question des parents : Comment s'est déroulée la journée de reprise suite aux attentats et notamment l'hommage du 16 octobre ?

Réponse de l'école : Les enseignantes ont fait un sondage dans leur classe le lundi 16 octobre. Beaucoup d'enfants n'étaient pas au courant des événements du vendredi 13 octobre.

En CP/CE1, on les comptait sur les doigts d'une main. En CM2, 1/3 n'était pas au courant. Nous n'avons pas eu de comportements inappropriés lors de la minute de silence. Cette journée a été l'occasion de reparler de l'importance des exercices PPMS dans les classes. Notre but a été de garder un climat serein et non anxiogène lors de cette journée de reprise.

- **Santé**

Cette année encore, la circonscription est dépourvue de médecin scolaire. Le Docteur Jarlan étant missionnée au niveau départemental (par manque de candidature de poste), ne pourra assurer qu'une mission de conseil. Ainsi, les seuls les PAI nécessitant des aménagements particuliers devront être validés par le médecin scolaire. Les PAI courants (allergies, asthme...) sont uniquement validés par le médecin de famille.

Infirmière scolaire : Anne FOURRIER

C'est elle qui remplacera le docteur Jarlan pour répondre aux demandes de consultation.

- **Sécurité et PPMS** :

PLAN VIGIPIRATE : le niveau de vigilance « urgence attentat » est maintenu sur l'ensemble du territoire.

3 exercices incendie doivent être organisés dans l'année. Le premier a eu lieu le 25 septembre.

L'école a évacué en 2''56 (il ne faut pas dépasser 3''). Deux autres exercices auront lieu dans l'année (dates indéterminées).

Un exercice « alerte intrusion » (se cacher) a été mené le 3 octobre. Tout s'est bien déroulé, les élèves se sont montrés calmes.

Un classeur (rouge) « PPMS » se trouve dans chaque salle de l'école. Il est accessible par tout utilisateur. Il contient les documents du PPMS et des fiches ressources pour chaque type de situation.

- **Carte scolaire : nouvelle sectorisation pour la rentrée au collège**

Question des parents : Nous avons appris par les instances du collège Paul Eluard que la carte scolaire de Brétigny pour l'affectation dans les collèges sera redéfinie pour envoyer plus d'élèves au collège Pablo Neruda en raison de l'arrivée des élèves de Leudeville sur le collège Paul Eluard. Avez-vous des informations sur la nouvelle sectorisation à venir pour la prochaine rentrée en 6<sup>ème</sup> ?

Réponse de l'équipe enseignante : Nous n'avons aucune information à ce jour.

- **Devoirs- Etude**

Question des parents : Qui anime l'étude cette année et comment est-elle organisée ? Est-il possible de faire ses devoirs à la garderie sans aller à l'étude ?

Réponse de la mairie : S'agissant des devoirs : la vérification de la réalisation des devoirs n'est pas systématique, selon les niveaux.



Concernant l'étude : il s'agit en effet d'une étude surveillée et non dirigée. L'intervenant doit s'assurer de l'instauration d'un climat calme propice au travail.

L'étude est encadrée le mardi par une enseignante et le jeudi par une intervenante extérieure. Il s'agit d'une étude surveillée et non dirigée.

Il n'est pas possible de faire ses devoirs à la garderie car les animateurs ne peuvent pas assurer cet encadrement.

- **Cantine :**

Question des parents : De nombreux échanges ont déjà eu lieu concernant le nouveau prestataire notamment à la commission des menus (cf compte-rendu précédemment envoyé par mail). Concernant les dernières remontées de parents, il semblerait que le goûter ne soit pas assez conséquent et que les enfants aient faim en rentrant le soir de la garderie.

Réponse de la mairie : La prochaine commission des menus aura lieu en décembre. D'ici là il serait bien de faire des remontées précises, au fur et à mesure avec date et menus, pour pouvoir expliciter les points au prestataire et procéder aux ajustements. Depuis la rentrée, les grammages ont déjà été augmentés, suite aux remontées.

Par ailleurs, les restes de pain et de fruits du midi sont également mis à disposition au goûter en complément en cas de grosse faim.

- **Garderie- centre de loisirs:**

Question des parents : Quels sont les moyens matériels dont disposent les équipes d'animation ? Des parents ont été surpris par des demandes aux parents de « papiers colorés »

Réponse de la mairie : Un budget annuel est alloué pour le périscolaire. Il n'y a en principe pas de souci d'accès aux fournitures. Il est demandé aux équipes de projeter leurs besoins. En cas de projet il est toujours possible de faire des ajustements.

Question des parents : Pourquoi est-il demandé à certains parents leur pièce d'identité quand ils viennent chercher leur enfant ?

Réponse de la mairie : Il y a une nouvelle équipe d'animateurs sur l'école. Les animateurs peuvent demander la pièce d'identité aux parents qu'ils ne connaissent pas encore.

Question des parents : Le spectacle le Roi Lion de l'an dernier a été très apprécié. Est-il envisagé un autre projet de ce type cette année ?

Réponse de la mairie : Il s'agit d'un projet qui a couru sur 2 ans, qui a été réalisé surtout avec les accueils de loisirs du mercredi. C'est un projet très mobilisant qui ne peut pas être réalisé tous les ans. Cette année, il n'y aura pas de gros projet comme ça. Les projets vont être recentrés sur chaque accueil de loisirs, avec des micro-projets, comme des veillées le soir, soirée casinos...).

Dans le cadre du PEDT, des projets peuvent également être menés autour de la prévention du harcèlement, des écrans et des réseaux sociaux.

Le grand thème commun à l'ensemble des écoles, c'est l'éco-ambition et développement durable.

- **Stationnement**

Question des parents : Il semblerait que des personnes se garent pendant de longues périodes sur le dépose-minute devant l'école, ne permettant pas de garantir une rotation des voitures le soir. Est-il possible de faire un rappel de la règle du respect des 20 minutes maximum ?

Réponse de la mairie : La mairie a fait remonter le problème à la police municipale. Depuis lundi celle-ci tourne dans les alentours.

- **Toilettes**

Question des parents : Une nouvelle fois, des parents se sont plaints de l'état de propreté des toilettes. Cette question n'est pas nouvelle et nous savons que des travaux de peinture ont déjà été réalisés, mais qu'en est-il aujourd'hui ? A quelle fréquence les sanitaires sont-elles nettoyées ?

Réponse de la mairie : Les toilettes sont nettoyées deux fois par jour, à 6h30 et à 15h. Elles sont désinfectées selon un protocole. En cas d'accident, il est toujours possible de demander aux personnel services dans la journée d'intervenir.

- **Travaux demandés pour l'année 2024** :

- 1/ Réfection des marches d'accès à l'école côté cour (cassées)
- 2/ Réparation des huisseries (fenêtres de l'école) : ex salle 29 poignée cassée
- 3/ Remise en état du sol salle 34 (carrelage cassé qui s'affaisse)
- 4/Condamner le lavabo salle 34 (inutilisé mais il refoule)
- 5/Remis en état de la cloison abimée du local couloir (face à la porte 28) : revêtement déchiré
- 6/Remplacer les vantaux en bois au-dessus des portes 24 et 25 par des vitres
- 8/Installation de placards bas de rangement sous les fenêtres dans le couloir côté avenue Pasteur
- 9/Trouver un moyen d'empêcher les pigeons de se poser sur les poutres extérieures sous les pentes du toit
- 10/Installation d'une prise Ethernet en salle 15 (salle des maîtres), 34 et au fond de la classe 29

Le Conseil d'École se termine à 20h45.

PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE : Mardi 6 février et lundi 24 juin.